# L'ÉCHO DU MONÊTIER

Le Journal Municipal - **www.monetier.com**

#9

HIVER 2024/25

Commune du Monêtier-les-Bains
Serre Chevalier Vallée

## Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Une fois de plus c'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous par le biais du bulletin municipal pour échanger sur la vie de la commune.
Fidèles à l'esprit de l'Echo du Monêtier, vous trouverez en le parcourant une multitude d'informations, de réalisations et de temps forts sur la vie de la commune.

Le climat social, politique et économique que nous vivons tous en ce moment ne doit pas nous faire peur : n'écoutons pas le chant des sirènes du pessimisme qui devient anxiogène et nous fait perdre la réalité de notre économie et de nos valeurs. Certes les difficultés financières de notre Etat impacteront directement les aides qui auraient pu être attendues pour le financement de nos différents projets et le fonctionnement de notre collectivité mais je reste persuadé que la résilience de notre territoire nous permettra de franchir cette période difficile.

Nous arrivons doucement en fin de mandat électoral avec la réalisation de nos derniers projets : le rondpoint à l'entrée sud du bourg, le SPA de la Rotonde des Grands Bains, la réalisation et l'inauguration du refuge du Clot des Vaches avec le sentier pédagogique associé, les aménagements du bourg et des hameaux et les nombreux « petits » travaux qui font le bien de tous.

J'ai souhaité porter le projet d'utilisation des ressources de l'eau chaude du Monêtier pour une destination autre que l'activité thermo-ludique des Grands Bains : le chauffage de bâtiments...c'est chose faite avec le chauffage du bâtiment de l'école primaire et maternelle ; c'est un début, mais les perspectives que nous offrent l'utilisation des thermies de l'eau chaude sont nombreuses. Je tiens à remercier le personnel des services techniques pour l'engagement et la technicité qu'ils ont pu apporter à l'opération.

La saison d'hiver arrive avec des conditions d'enneigement délicates mais une appétence toujours aussi forte pour le ski... Sachons utiliser toute la diversité de notre territoire pour apporter une offre de services et d'activités de qualité et porter haut et fort notre destination.

Au nom de toute l'équipe municipale je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année entourés de tous les vôtres et que la bienveillance continue toujours à nous accompagner tout au long de notre quotidien.

**Jean-Marie REY**
*Maire du Monêtier-les-Bains*
*Vice-Président de la Communauté de Communes du Briançonnais délégué au Développement Économique et à l'Agriculture*
*Président du SIVM de Serre-Chevalier*


P3/ BILAN DE L'ÉTÉ 2024
P4-5/ LES SYNDICATS
P6-7/ LES TRAVAUX
P6-7/ LES PROJETS
P8-9/ LE REFUGE DU CLOT DES VACHES
P10-11/ LES GRANDS BAINS
P12-13/ LES PROJETS
P14-15/ LE PARC NATIONAL DES ÉCRINS
P16/ TRANSPORTS
P18-20/ INFOS DU VILLAGE
P21/ LE CCAS
P22/ VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE
P23/ LE CAMPING DES DEUX GLACIERS
P24/ POINT RH / ÉTAT CIVIL
NUMÉROS UTILES



**Mairie du Monêtier-les-Bains**
Place Novalese 05220 Le Monêtier-les-Bains
Tél : 04 92 24 40 04 - monetier@monetier.com
communication@monetier.com
**Directeur de publication :** Jean-Marie REY
**Rédaction :** Mairie du Monêtier-les-Bains
**Crédits photos :** Willy Camus, Mairie du Monêtier-les-Bains, Ecole du Monêtier-les-Bains, Daniel Castello, OT Serre Chevalier Vallée Briançon, Mathieu Faluomi
**Couverture :** Refuge du Clot des Vaches
**Conception :** Caly Graff Embrun - 06 33 63 75 80
**Impression :** Imprimerie Recto Verso - Embrun 04 92 43 00 89
**Périodicité :** semestrielle
**Tirage :** 1000 exemplaires / HIVER 2024

# Bilan de l'été 2024

**Avec un début de saison marqué par le passage du Tour de France, l'été fut une nouvelle fois dynamique pour notre commune. Si la fréquentation a pu sembler être variable et concentrée sur le mois d'août, elle n'en est pas moins importante comme en témoignent une fois de plus les chiffres enregistrés par nos régies municipales (lire ci-après). Merci à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette saison !**

## La fête de la Saint-Pierre

C'est une fête de la Saint-Pierre pluvieuse qui s'est déroulée cette année à la fin du mois de juin. Petits et grands ont quand même pu profiter de nombreuses animations : ventrigliss, châteaux gonflables, foodtruck, tournoi de pétanque, jeux de construction... La journée s'est terminée à la Salle du Dôme avec un concert de « Méli Mômes ».

## La fabrique à pique-nique

Organisée par l'Office du Tourisme, la fabrique à pique-nique a attiré beaucoup de monde autour du plan d'eau de l'Ile du Moulin le 22 juillet dernier. Au programme : pique-nique avec des producteurs locaux et musique live avec Le Piano du Lac.

## Feu d'artifice du 15 juillet

Depuis 2 ans, les festivités pour la fête nationale de Serre-Chevalier, ont été harmonisées et concentrées sur une date et un site uniques.
Après Chantemerle en 2022, Villeneuve en 2023, c'est au Monêtier-les-Bains qu'ont eu lieu cette année le feu d'artifice et le bal populaire sur le front de neige de Pré Chabert.

## La fête du bois

C'est toujours avec grand plaisir que les nombreux visiteurs ont pu découvrir les ateliers et animations autour du bois le week-end des 3 et 4 août.

# À l'automne :

## 37ème Foire aux bestiaux

La 37ème Foire aux bestiaux s'est déroulée dans un contexte particulier avec l'épidémie de fièvre catarrhale. Malgré l'absence des ovins pour cause de restrictions sanitaires, les visiteurs ont pu côtoyer bovins et chevaux et arpenter les allées du marché des producteurs locaux et du traditionnel vide-grenier des Aiglons.

## Serre-Che Trail

L'édition 2024 du Serre-Che Trail a réuni plus de 1000 participants malgré l'annulation du 60km due à une météo capricieuse.

## Fête de l'automne du Lauzet

La fête de l'automne au Lauzet le dimanche 20 octobre avec vide-grenier, vente de pain et concert.

# Les syndicats Intercommunaux (SIVM/SIGED)

**La commune du Monêtier-les-Bains fait partie de deux syndicats qui contribuent à la coopération intercommunale :**

- **Le Syndicat pour la Gestion de l'Eclairage et des Domaines d'hiver et d'été de Serre Chevalier (SIGED), avec la commune de La Salle les Alpes,**
- **Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Serre Chevalier (SIVM), avec les communes de La Salle les Alpes et de Saint-Chaffrey.**

Les Directeurs Généraux des Services des communes de La Salle les Alpes et du Monêtier-les-Bains assurent la direction de ces deux structures, qui sont présidées par Emeric SALLE pour le SIGED et par Jean-Marie REY pour le SIVM.

## Le SIGED

Par arrêté préfectoral n°05-2022-08-01-00007, le SIGED a repris la compétence « éclairage public » en août 2022. Celle-ci était confiée jusque-là au Syndicat Intercommunal d'Eclairage Public du Briançonnais.
Le déploiement de cette compétence à l'échelle du SIGED a été relativement aisé, grâce à la similitude des communes membres, tant du point de vue du fonctionnement des services techniques que du matériel utilisé.
Les agents des services techniques des communes assurent donc l'entretien d'un parc conséquent :
- 787 points lumineux et 27 postes sources pour La Salle les Alpes
- 680 points lumineux et 28 postes sources pour Le Monêtier-les-Bains

Cette reprise de compétence a permis de fortement gagner en réactivité pour le changement des ampoules en panne, de cartographier le réseau et de procéder aux vérifications réglementaires, d'investir dans des horloges intelligentes permettant de programmer l'extinction de l'éclairage, de procéder au remplacement progressif des ampoules traditionnelles par des ampoules LED.

**Côté domaine skiable, le SIGED a procédé à la vente aux enchères des véhicules de la télécabine de Fréjus démontée par le délégataire du domaine SCV Domaine Skiable.**

Le contrat de délégation de service public qui court jusqu'en 2047 a permis récemment la construction de la télécabine du Pontillas ; vous pourrez découvrir cet hiver un nouveau tapis roulant couvert installé à son arrivée. Le SIGED collabore activement avec la compagnie SCV Domaine Skiable dans la préparation des investissements futurs par la prise en charge des démarches foncières nécessaires à leur réalisation. C'est ainsi que le SIGED a instauré des servitudes d'utilité publique au titre du code du tourisme pour la réalisation d'une piste de ski retour pour le nouveau secteur des Isles à Villeneuve et va prochainement lancer la même procédure pour l'extension du réseau de neige de culture sur les secteurs des Barres, de la Cucumelle et de l'Eychauda, permettant d'assurer la liaison Villeneuve ‹› Monêtier.

## Le SIVM

Les missions du SIVM se concentrent actuellement sur 3 domaines :
- La gestion du site nordique
- L'entretien des sentiers et des via ferrata
- La rénovation de l'immobilier de loisirs

Le syndicat a fait le choix de transférer la gestion du Bike Park au délégataire du domaine skiable, permettant plus de cohérence et de lisibilité dans l'offre touristique estivale proposée sur le domaine. La « rolling-zone » située à proximité du terrain de foot en limite de commune entre La Salle et le Monêtier reste néanmoins sous la responsabilité du SIVM et a commencé à faire l'objet d'une amélioration paysagère qui va se poursuivre dans les prochaines années.

L'équipe sentier, présente de mai à septembre a permis de remettre en état de nombreux chemins et de dégager des obstacles tombés durant l'hiver ou au cours de la saison. Ils sont ainsi intervenus, entre autres, sur le secteur du Grand Lac, sur le torrent du Bez, sur la montée au Puy Jaumar ou à la Pierre aux Œufs et à la cascade de la Pisse.
Vous pouvez suivre leurs interventions et signaler des dégâts sur la page Facebook du SIVM Serre Chevalier.

La même équipe a pu préparer la saison hivernale du site nordique avec la réfection de 2 passerelles situées au moulin du Casset et sur le torrent de Corvaria. L'identité du site nordique a également été revisitée et la signalétique d'entrée sur le site améliorée par la pose de totems. Très attendu, le changement de la signalétique des pistes devrait être réalisé pour l'hiver 2025/2026 (projet piloté par Nordic Alpes du Sud).

› PONT DE PUY JAUMAR/ PASSERELLE MOULIN DU CASSET / TOTEM SKI DE FOND

## La rénovation de l'immobilier de loisir

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) **« Rénovation des stations de montagne »** piloté par le programme France Tourisme Ingénierie d'Atout France, le SIVM Serre Chevalier Vallée a déployé une série d'actions ambitieuses pour accompagner et sensibiliser à la rénovation de l'immobilier de loisir sur son territoire.

La réalisation d'un diagnostic approfondi du parc grâce à plusieurs outils mis à disposition par Atout France (CONITIFF, IMOPE, ICARE, etc.), accompagné d'une enquête auprès des propriétaires, a permis d'identifier les besoins et les attentes, tout en améliorant la compréhension des enjeux liés à la rénovation et à l'attractivité des hébergements touristiques.

Le SIVM a mené plusieurs initiatives pour informer et mobiliser les acteurs locaux : des réunions publiques, une série de conférences sur des thématiques clés comme la fiscalité des meublés de tourisme, ou encore la rénovation énergétique, des ateliers participatifs incluant des outils innovants comme la Fresque de la Rénovation, la création d'un guide pratique pour les propriétaires, la création d'un site internet pour le SIVM incluant une partie dédiée « Maison des propriétaires »...

Par ailleurs, dans le cadre d'une convention d'accompagnement avec Atout France, le SIVM a également pu soutenir une copropriété pilote en lançant la mise en place d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Cet accompagnement, clé pour structurer et guider les projets de rénovation, constitue une première étape vers une gestion collective et coordonnée des travaux.

Cette mission a également été l'occasion de nouer des collaborations fructueuses avec plusieurs partenaires : L'Office de Tourisme de Serre Chevalier Vallée Briançon, le bureau d'étude Darween, l'association Fresque de la Rénovation, Betterfly Tourisme et l'Adil 04/05.

Grâce à ces actions, le SIVM se positionne comme un acteur clé dans la transformation des stations de montagne vers des modèles plus durables et attractifs. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'objectif de renouveler l'offre touristique et de renforcer la compétitivité du territoire.

Afin de poursuivre ces objectifs, le SIVM recrute actuellement un responsable immobilier et administratif ; consulter l'annonce sur le site web du SIVM **www.sivm-serreche.fr**

## La via Guisane

Parallèlement à ces thématiques, le syndicat mène le projet de la Via Guisane pour lequel l'équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie. Cela a permis de travailler sur les points concernant l'aménagement mais surtout sur sa faisabilité. Des levers topographiques, réalisés cet automne, permettront d'adapter au mieux cette future voie aux différentes contraintes du sol.

Fort de ces éléments, un guichet conseil s'est tenu en octobre dernier avec les services de l'Etat, permettant à la fois de préciser les attendus préalables en matière administrative et de présenter le dossier dans son contexte en vue d'en faciliter la compréhension par toutes les parties.

C'est dans ce cadre que le volet environnemental (étude d'impact notamment) a été mis à jour et transmis pour instruction aux services.

En outre, le cabinet MARCELEON en charge des négociations foncières et de l'élaboration éventuelle de la Déclaration d'Utilité Publique est prêt à entamer les discussions avec les propriétaires concernés. Pour les tronçons appartenant d'ores et déjà aux communes, il est prévu de débuter les travaux à l'automne 2025.

Enfin, il est à noter qu'une attention particulière sera portée au volet paysager afin que cette voie soit la moins impactante possible dans son milieu, en majorité naturel (choix des matériaux de revêtement, signalétique...).

## Le pas de tir de Biathlon

Fortement modernisé pour l'hiver 2023/2024, des travaux restent encore à effectuer pour que le pas de tir des Guibertes soit conforme aux normes internationales.

Accompagné par les cabinets ABEST et MARCELEON, le SIVM a entamé les démarches foncières nécessaires pour que ces travaux aient lieu en 2025 (ajout des 5 dernières cibles, installation de protections latérales, mise aux normes de la banquette de tir).

# Les travaux

## Réfection de la traversée du village

La réfection de l'enrobé dans la traversée du village menée par le département des Hautes-Alpes s'est déroulée cet automne, après quelques mois de décalage qui ont permis à la commune et au département de mener des travaux préparatoires sur les réseaux secs et humides. Du côté de la commune, des traversées de la route pour les réseaux ont été aménagées à plusieurs endroits afin de ne pas réaliser de tranchées sur l'enrobé neuf.

**Montant des travaux : enveloppe communale : 78 608,30 € HT**

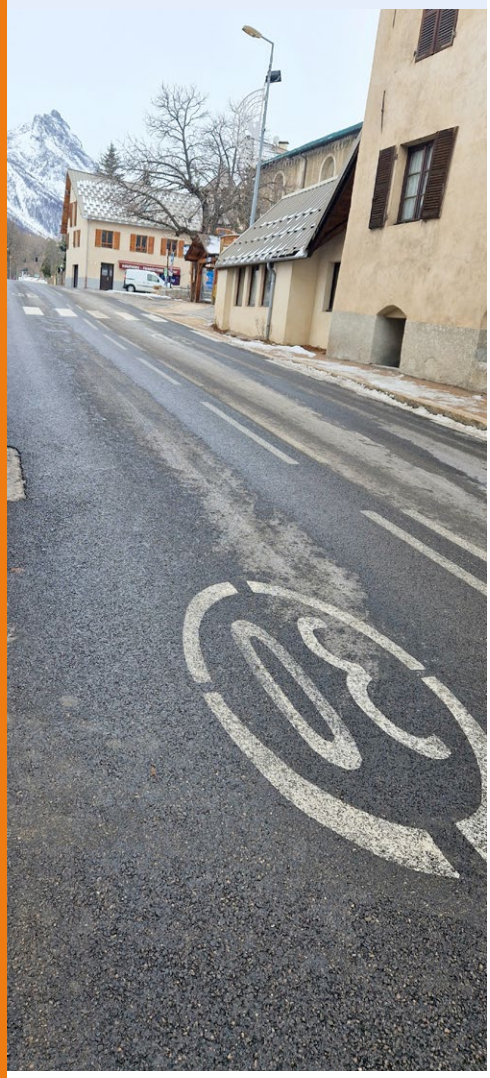

## Aménagement du parking du pont de l'Alp

Lancé par l'acquisition puis la démolition de la maison située à côté de l'auberge des amis, l'aménagement de ce point de départ emblématique vers de magnifiques randonnées s'est poursuivi cette année par l'installation de WC automatiques et l'aménagement d'un sentier pédagogique menant vers le refuge du Clot des Vaches. Suite à la réalisation d'un arrêt de bus qui a permis cet été de desservir le pont de l'Alpe par la ligne régulière Briançon ‹› La Grave, le parking historique a également été goudronné par le département des Hautes-Alpes.

La suite de ces travaux devrait permettre d'améliorer la qualité et la quantité des stationnements mais doit d'abord passer par une phase d'études en concertation avec le conseil départemental qui, de son côté, souhaite continuer l'aménagement de la bande cyclable menant au col du Lautaret. D'autres projets, privés, viendront également alimenter les réflexions pour configurer les futurs aménagements.

Nous remercions nos financeurs (Région Sud PACA et département des Hautes-Alpes) pour leur contribution à ces travaux.

**Montant des travaux : enveloppe 2024 : 81 485 € HT**

## Bornes de recharge pour véhicules électriques

Dans les mains du Syndicat Mixte d'Electrification des Hautes-Alpes, le déploiement d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques a été initié il y a quelques années par la pose, sur notre commune, de deux installations de recharge : l'une place Stabatio et l'autre au col du Lautaret.

Depuis, malgré les demandes insistantes des collectivités, le syndicat n'a pas été en mesure de continuer à développer le réseau et les bornes installées ne suffisent pas, en saison, à assurer le service nécessaire.

La commune du Monêtier-les-Bains a donc décidé de sortir de ce schéma et de faire appel à des entreprises privées capables de prendre en charge l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques sur le domaine public.

La société E55 Charging a donc été retenue suite à un appel à manifestation d'intérêt et a commencé à déployer les premières bornes qui seront en fonction pour cet hiver : parking de chanteloube, parking de la poste, parking des pommiers. D'autres installations suivront au printemps afin que chaque hameau puisse être équipé. **Au total 10 bornes et 26 prises seront disponibles en plus des installations historiques.**

## Travaux sur les berges et sécurisation des torrents suite aux intempéries

Les épisodes de crue du 21 juin dernier ont mis à mal certaines berges et certains ouvrages. La mobilisation sans faille des élus, des agents de la commune et des entreprises locales a permis de remettre en état les chemins et les parkings avant la saison d'été. D'autres travaux plus conséquents ont été menés à l'automne comme la réfection de la berge au niveau du dépôt d'explosifs des Guibertes, réalisé par SCV Domaine Skiable avec une participation financière à venir des collectivités.

Les derniers ne seront réalisés que l'année prochaine, comme la reconstruction du pont du Grand Tabuc qui n'est plus en mesure de continuer à assurer sa fonction.

**Au total, pour les seuls travaux à charge direct de la commune, ces crues auront coûté à la collectivité 376 590,08 € HT** (coût encore estimatif pour le pont du Grand Tabuc). Le soutien de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Solidarité est attendu.

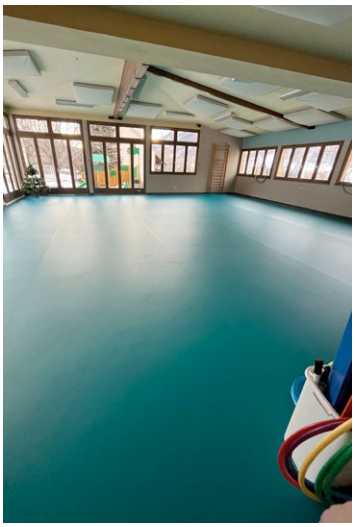

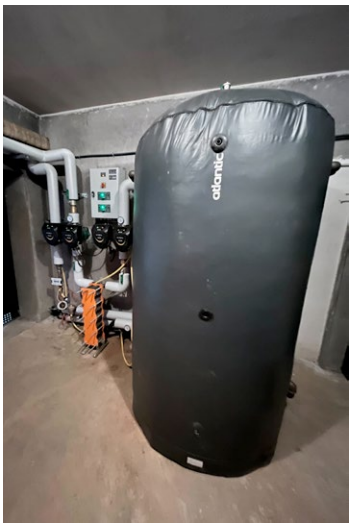


## Travaux dans l'école communale

L'été est traditionnellement le moment où des travaux d'entretien et d'amélioration sont réalisés à l'école, absence des élèves oblige. Cette année de gros travaux ont pu être menés :

- Reconstruction de la dalle de la salle de motricité,
- Reprise des nez de balcons des logements,
- Remplacement d'une porte fenêtre,
- Travaux de connexion entre les Grands Bains et l'école pour chauffer les classes et les logements avec l'eau chaude produite par la pompe à chaleur des Bains grâce aux calories de l'eau chaude naturelle.

**Montant des travaux : 78 990,72 € HT**

## Cabane des mathématiciens

Cabane vernaculaire du massif des Cerces située au Clot des Vaches, la cabane dite « des mathématiciens », propriété de la commune, est en cours de rénovation. La construction du refuge situé à proximité était une opportunité à saisir afin de disposer du matériel et des entreprises déjà présentes sur le site. Les murs ont été renforcés, la charpente refaite, les menuiseries posées. Les services techniques de la commune se chargeront de la réfection du plancher au printemps 2025 ; dans le même temps les murs seront jointoyés.

**Montant des travaux : 94 577,63 € HT**

## La rénovation de la croix au Lauzet

La rénovation de la Croix du Lauzet réalisée par les services techniques de la commune a été célébrée lors de la fête de la St Roch le 16 août dernier.

# Le refuge du Clot des Vaches

## Inauguration

Incertaine jusqu'à la dernière minute, la météo a été de la partie pour l'inauguration du refuge du Clot des Vaches le 18 octobre dernier.
Plus d'une centaine de personnes ont fait le déplacement jusqu'au Clot des Vaches, récompensées à l'arrivée par le son des Cors des Alpes du groupe des Briançonneurs.
Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Briançon Dalila ZANE, Madame la vice-présidente du département des Hautes-Alpes Marine MICHEL, Monsieur le président de la Communauté de Communes du Briançonnais Arnaud MURGIA, Madame le Maire de Saint-Chaffrey Corine CHANFRAY et Monsieur le Maire de La Salle les Alpes Emeric SALLE nous ont fait l'honneur de participer au traditionnel coupé de ruban, accompagnés par les membres du conseil municipal du Monêtier-les-Bains.

Cette inauguration symbolise l'aboutissement du projet phare de notre mandat, permettant d'offrir un équipement qualitatif aux pratiquants de la montagne tout au long de l'année mais également de favoriser la découverte de ce magnifique massif des Cerces.
Nous tenons à remercier tous ceux qui ont cru en ce projet, toutes les entreprises qui ont participé à sa construction (voir l'Echo du Monêtier n°8), les financeurs, publics comme privés, qui ont pris part à l'aventure (l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de Communes du Briançonnais, le Crédit Agricole Alpes Provence), les services de la mairie qui ont eu à cœur de collaborer à ce projet unique et bien entendu les membres du conseil municipal qui ont soutenu cet investissement.

## Le refuge

Le nouveau refuge du Clot des Vaches situé dans le massif des Cerces ouvrira ses portes très prochainement. Composé de 30 couchages avec 5 dortoirs, le refuge sera ouvert dix mois dans l'année.
Possibilité de restauration en journée en saison d'été.

## Gardiens

Après une première consultation classée sans suite, une deuxième procédure pour confier l'exploitation et le gardiennage du refuge a été lancée cet été.

Cinq dossiers ont été reçus et trois candidats ont été amenés à présenter une offre. Après plusieurs semaines de discussions avec chacun d'eux, **la candidature de Dimitri BOUTHENET et Estelle JEMY a été retenue**.
Avec plus de 23 saisons d'expérience en refuge, une forte envie de faire découvrir et de partager ce nouvel endroit et des connaissances techniques en adéquation avec le démarrage de cet équipement, ce binôme ouvrira les portes du refuge dans le courant du mois de janvier 2025 et disposera des clés jusqu'au 30 avril 2028.

Nous leur faisons entièrement confiance pour lancer ce nouveau produit et dispenser un accueil de qualité à hauteur de 220 jours par an.

**Les réservations pourront à terme être effectuées en ligne sur le site web du refuge mais en attendant vous pouvez les contacter par mail :**
**contact@refugeclotdesvaches.com**
**ou par téléphone : 06 66 69 11 73**

# Les Grands Bains incontournable de Serre-Chevalier

## Bilan de l'été 2024

Avec 48 500 entrées la saison estivale est très satisfaisante, grâce à une fréquentation identique à 2023. La répartition sur les mois est conservée à l'identique. Cependant, on note en août un décalage de fréquentation d'une semaine environ par rapport à ce que nous connaissions les années précédentes.

Au global sur l'année le chiffre d'affaire HT est parfaitement conforme aux prévisions étant donné les périodes de fermeture plus longues que d'habitude.

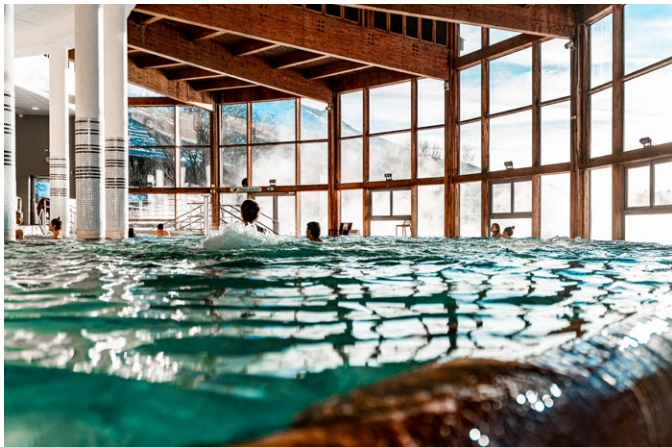

## Les grands travaux de l'automne

Depuis 16 ans, les Grands Bains du Monêtier offrent à la clientèle locale et aux visiteurs une expérience de détente unique dans des bassins alimentés par une eau chaude naturelle, au cœur de Serre Chevalier. Ce lieu emblématique a su séduire un large public, un succès renforcé depuis que la commune du Monêtier en a repris la gestion directe. En cinq ans, le nombre de visiteurs s'est stabilisé autour de 200 000 par an. En 2024, nous avons atteint l'échéance du remboursement du prêt ayant servi à construire les Grands Bains. Il est primordial de poursuivre nos efforts en matière d'investissement et de modernisation, afin que notre établissement reste un acteur clé de l'offre bien-être dans la vallée de Serre-Chevalier.

Ainsi, dans la continuation du remarquable succès que connaît l'établissement auprès d'un public extrêmement diversifié, la commune aspire aujourd'hui à la diversification et à la segmentation de son offre par la création d'une expérience premium : « le Spa La Rotonde des Grands Bains ». Ce projet est né de l'étude des besoins de nos clients et de la manière dont ils se sont appropriés nos offres : il a pour vocation de répondre aux attentes de la clientèle connaisseuse des Spas thermaux sans nous couper du public familial. Nous recomposons donc les espaces que nous avons à disposition.

Cela signifie donc la fermeture définitive de l'Espace Romano Irlandais, depuis le 30 août 2024. Il a fallu réaliser des arbitrages : l'espace Romano Irlandais était vieillissant et ne répondait plus aux souhaits de la clientèle. Nous le remplaçons par un produit qui répondra davantage aux attentes.

La durée de cet ambitieux chantier est estimée à un an et demi. Aussi, pour garantir la compatibilité entre les périodes d'ouvertures au public et les contraintes des travaux, ils seront réalisés en trois étapes distinctes.

La première étape est la démolition de l'existant avec l'inconvénient majeur d'être une étape très bruyante. Cette étape, la plus longue, a nécessité une fermeture de l'établissement au public, du 2 septembre au 14 décembre 2024. L'arrêt technique a donc été deux fois plus long que d'habitude. À l'ouverture de l'hiver 2024, l'ensemble des travaux a été réalisé en temps et en heure. L'ancien espace Romano ressemble aujourd'hui à un vaste plateau, prêt à recevoir dans une deuxième étape, les infrastructures des futurs équipements. Cette étape numéro 2 débutera le 21 avril 2025 pour se finir le 27 juin 2025.

Pendant cet arrêt lié au Spa la Rotonde, l'équipe technique des Grands Bains en a profité pour faire une importante mise à jour technique des installations. Aussi, la fiabilité des animations et les procédés de filtration des bassins ont été fortement optimisés.

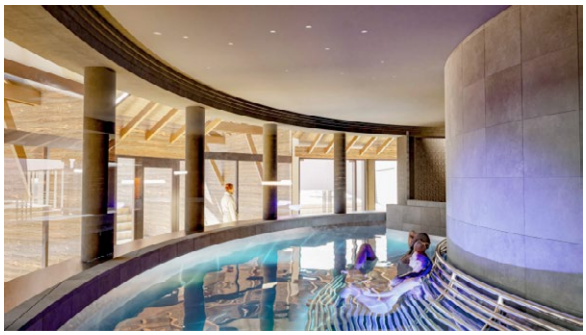

## L'ouverture 2024 – 2025

Durant l'année d'activité 2025, les Grands Bains seront donc privés d'installations liés à l'ancien espace romano, c'est-à-dire 2 hammams et 3 saunas de moins. Ce mode dégradé aura comme effet de surcharger le sauna et le hammam accessible par les bassins. Pour compenser ce désagrément, les tarifs n'ont pas été augmentés et nous œuvrons à améliorer la disponibilité des animations existantes.

Bien entendu d'autres points forts comme l'après-midi Jazz le 24 janvier 2025, les ouvertures prolongées jusqu'à 22h30 ainsi que les soirées DJ seront à l'honneur pour contenter les usagers des Grands Bains.

# Les projets en cours

## Giratoire entrée sud

Ça y est ! Après de nombreuses années, le giratoire à l'entrée Sud du Monêtier va prendre place entre la route des Bains, Laurau et la RD1091.Les entreprises retenues par le département (Allamanno et la Routière du Midi) seront sur place dès le printemps afin que le giratoire puisse être prêt pour l'hiver 2025/2026.

***Côté aménagement paysager, il reviendra à la commune d'embellir l'anneau central du giratoire.***
***De nombreuses contraintes vont venir limiter les envies et les différentes idées :***

- *Sur les 13m de diamètres de l'anneau central, un espace de 2m doit être laissé vide tout autour afin de ne pas gêner la visibilité, ramenant l'aménagement sur 9m de diamètre,*
- *Aucun obstacle ne pouvant aggraver une éventuelle sortie de route d'un véhicule ne doit être installé, limitant ainsi la plantation d'arbres ou empêchant la pose de rochers.*

***Si vous souhaitez nous faire part de vos idées, nous vous invitons à le faire d'ici le 21 février prochain, par mail : monetier@monetier.com ou par courrier : Place Novalese 05220 Le Monêtier-les-Bains avec vos dessins et croquis.***

## Réhabilitation de l'école

Ce projet lourd et structurant avance, contraint néanmoins par les délais d'interventions de plusieurs prestataires afin de réaliser les études préalables.
Accompagné par les cabinets ATM basé à Eygliers et Alpicité basé à Embrun, le conseil municipal ne souhaite pas fermer la porte à l'une des deux possibilités qui seront offertes aux candidats qui vont devoir répondre au concours de maîtrise d'œuvre qui sera lancé en 2025 : ils devront proposer une solution démolition/reconstruction et/ou une solution réhabilitation.

C'est la raison pour laquelle des études préliminaires ont été diligentées : étude géotechnique et étude structurelle afin de s'assurer que le sol et la structure existante seront capables d'accueillir l'une ou l'autre des solutions.

Les architectes qui nous accompagnent actuellement sont en charge de la rédaction du programme (contenu de la future école), qui comprendra jusqu'à 12 logements, et a été élaboré en collaboration avec l'équipe pédagogique ; une phase de concertation avec la population aura lieu ultérieurement sur la base des propositions remises par les futurs candidats.

## Chaudière de Pré Chabert

Mises en service lors de la livraison de la première tranche des nouveaux bâtiments de Pré Chabert, les chaudières fioul et bois installées dans le local situé sur le parking des Lauzières sont à bout de souffle. Les pannes à répétition de la chaudière bois, l'humidité présente dans le silo de stockage et le dysfonctionnement de la régulation font qu'il est nécessaire de procéder à leur remplacement. Afin de continuer à n'utiliser le fioul qu'en cas de secours, la volonté est de remplacer la chaudière à bois déchiqueté par une chaudière à pellets.

Des modifications devront néanmoins être apportées au bâtiment afin que le silo de stockage soit étanche et que le fonctionnement du nouveau système soit optimal.

Les travaux sont prévus durant l'année 2025 afin que tout soit en place pour l'hiver 2025/2026 pour un coût prévisionnel de **350 000 € HT**.

› Photo non définitive

## Aménagement de la Place de l'Eglise

Nous en parlions dans la précédente édition de l'Echo du Monêtier, le projet d'aménagement de la place de l'église avance. Un permis d'aménager est actuellement en cours d'instruction, augurant un démarrage du chantier en 2025.

La volonté est de poursuivre les grands principes d'aménagement en vigueur dans le bourg depuis 20 ans, à savoir la pose de pierres de luzerne comme revêtement de surface, sur toute la surface de la place. L'abri bus est appelé à être déplacé plus en amont, la traversée piétonne sécurisée et un espace vert créé permettant de bien dessiner la place. Le montant total des travaux, comprenant également la réhabilitation de la rue des Glaciers, est estimé à **950 000 € HT**.

# Les bouquetins du Monêtier les Bains

› Combat lors du rut

ERIC VANNARD, TECHNICIEN DE SECTEUR – PARC NATIONAL DES ÉCRINS / SECTEUR DU BRIANÇONNAIS

**Espèce emblématique de la montagne et de la protection de la nature, le bouquetin des alpes a bien failli disparaître.**

On sait qu'au XV° siècle, il était présent dans toutes les alpes françaises. C'est l'apparition des armes à feu qui a sonné le glas de cette espèce paisible, bien moins farouche que le chamois, que l'on peut toujours approcher de près malgré les persécutions dont il a été victime. C'est sa nature.
Au XVIII° siècle, on est passé d'une chasse « pour se nourrir » à un véritable massacre pour des raisons diverses et variées. On lui attribuait de nombreuses vertus. Ses cornes pilées avaient un pouvoir aphrodisiaque, son sang était un remède contre les problèmes rénaux. Le bézoard, que l'on peut retrouver dans la panse de tous les ruminants (parfois de la taille d'un ballon de foot dans celle des vaches) était un remède miraculeux pour une multitude de maladies (peste, dysenterie, affections pulmonaires...) et surtout le cartilage en forme de croix sur le cœur de certains vieux individus était très recherché et porté comme talisman protecteur.

Au début du XIX° siècle, il avait complètement disparu de France, de Suisse, d'Autriche et de Slovénie. De tout l'arc alpin, il ne restait que quelques individus dans le Val d'Aoste. C'est le roi d'Italie, Victor Emmanuel II qui sauve l'espèce en créant la réserve royale du Grand Paradis en 1856. Cette réserve allait devenir le premier Parc National Italien en 1922. Il s'en est fallu de peu que l'on ne connaisse pas cette espèce. Le bouquetin des Pyrénées n'a pas eu cette chance : il a disparu en 2000 !

Pendant la période troublée des deux guerres, le braconnage fût important et un comptage en 1945 faisait état de 400 bouquetins dans le Parc du Grand Paradis. A partir de là, commença la période de réintroduction. Les Suisses ont été les pionniers dans cette démarche et c'est aujourd'hui le pays qui en compte le plus avec 20 000 individus pour 10 000 en France et 50 000 sur les Alpes.

La population de bouquetins du Monêtier que l'on nomme « Population des Cerces » a été la première réintroduction en France. Réintroduction qui n'avait été ni pensée, ni préparée. Elle a été le résultat « d'un troc » avec la Suisse qui avait demandé des castors à la France pour les réintroduire sur le Rhône en échange de deux bouquetins mâles prélevés dans le Parc National des Grisons.

La réserve de chasse du Combeynot a été retenue pour cette première réintroduction et le 25 avril 1959, deux jeunes mâles sont lâchés derrière les Boussardes. Les gardes de la réserve ont eu du mal à suivre les deux compères qui n'ont pas apprécié le massif du Combeynot et ont traversé rapidement sur le Galibier. Devant le constat d'échec de reproduction de cette grande première, la France se retourne vers la Suisse pour avoir des femelles. Entre- temps, on avait perdu la trace des pionniers et ce sont deux étagnes et deux mâles qui ont été achetés au Parc zoologique de Berne et lâchés sur l'Alpe du Lauzet au printemps 1961. On avait compris que le massif calcaire des Cerces, avec ses parois verticales, ses grottes pour abris l'hiver était le biotope idéal pour « le nouveau venu ».

› Mâles

## CETTE POPULATION DES CERCES A AUGMENTÉ TRÈS LENTEMENT

Un premier comptage en 1977 faisait état de 70 individus. Le comptage du 25 avril 2019, soit exactement 60 ans après la réintroduction a révélé 300 bouquetins. Cette population est fragile et rien n'est jamais gagné quant à sa survie. Une pathologie particulièrement grave : la Gale sarcoptique, par exemple, arrive des pays de l'Est et cause, en ce moment des mortalités de 80 à 90 % sur les populations des Dolomites. Un phénomène climatique exceptionnel peut la mettre en péril : l'hiver 2009/2010 qui n'avait pourtant rien d'exceptionnel en quantité de neige a été catastrophique sur les bouquetins du Monêtier. Il avait neigé tôt, grosse chute en octobre puis pluie et grand froid. La montagne était comme vitrifiée et on voyait les animaux qui « s'usaient » les sabots à essayer de gratter cette couche de glace qui recouvrait tout pour atteindre un peu d'herbe sèche et pauvre mais si indispensable à leur survie. La mortalité a été importante sur les chamois, les mouflons et c'est un quart des bouquetins qui ont péri cet hiver-là. Il ne restait qu'un cabri au printemps.

Il y a 10 ans, un ambitieux programme de recherche pour mieux connaître le seigneur des Alpes est lancé sur plusieurs populations remarquables des pays alpins. L'équipement de certains individus avec des GPS a permis de découvrir des déplacements que l'on n'imaginait pas pour cet animal nonchalant. Les GPS ont mis en évidence un important « corridor écologique » avec le Val de Suze en Italie. Certains mâles des Cerces vont passer l'hiver avec ceux de Rochemolles au-dessus de Bardonnechia.

**Le mâle « Dimanche »** est la vedette de ce programme de suivi. Il a battu tous les records en Kilomètres parcourus avec parfois plusieurs allers/retours dans la même année, parfois en plein hiver. En 2015, il est parti de la vallée du Ferrand en Isère pour passer l'hiver sur le col de Mont Cenis en faisant un passage sur la commune de Novalesa (les connaissances actuelles ne permettent pas de dire si c'est en lien avec le jumelage) !

Lors des captures, des prélèvements sanguins sont réalisés pour connaître l'état sanitaire des bouquetins et détecter d'éventuelles maladies.

Enfin, le marquage des étagnes permet de suivre la reproduction, la survie des jeunes, et c'est probablement là qu'est la faiblesse de cette population.

Plusieurs stagiaires sont venus nous aider dans le suivi que ces marquages impliquent et, un important travail de synthèse des 10 années passées a été fait. On se rend compte qu'il y a moins de naissances et de survie des cabris à leur premier hiver que sur la plupart des autres populations avec des différences importantes entre femelles. Certaines ont un cabri quasi chaque année et réussissent à l'élever. On les qualifiera « de bonnes mères ». D'autres ont un cabri tous les 2 ou 3 ans, et certaines parviennent rarement à l'accompagner jusqu'à leur premier anniversaire.

Le bouquetin du Monêtier est un élément important de notre patrimoine, d'intérêt majeur pour l'activité touristique. Pour le vérifier, il suffit de questionner les randonneurs au Pont de l'Alpe. Ils seront nombreux à vous dire qu'ils sont venus de loin, parfois de très loin pour voir les bouquetins.

***Pour continuer à les voir,*** *il faut respecter leur quiétude. Ne pas chercher à les approcher trop près...pour prendre des photos avec votre téléphone et ne laisser pas divaguer votre chien ...*

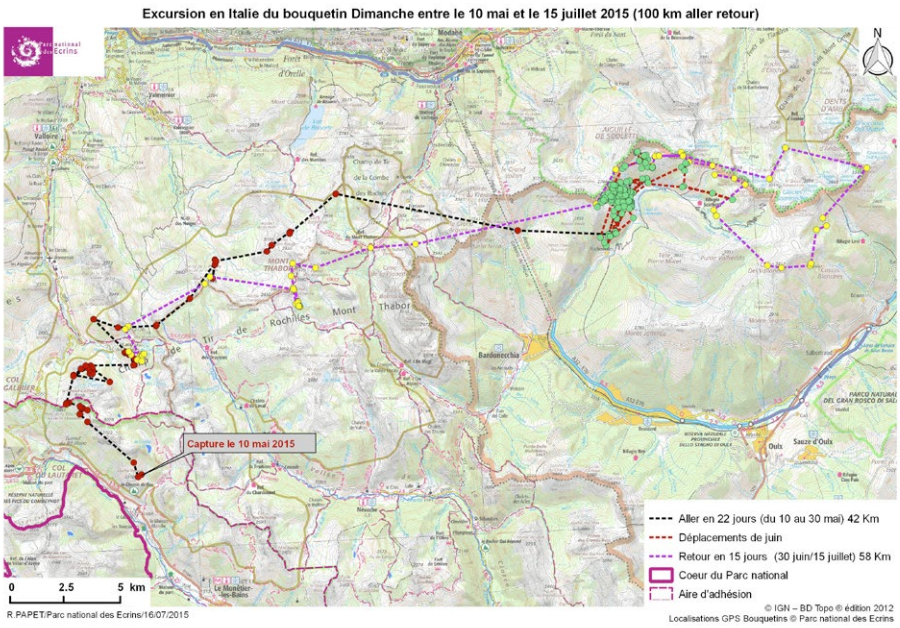

# Transports

## Venir chez nous en bus

• **LINKBUS** de Résalp : Navette aéroport de Turin, circule tous les samedis du 21 décembre 2024 au 12 avril 2025.

• Cet hiver, profitez des lignes de bus **« NeigeExpress »** avec les Autocars Imbert pour arriver directement dans notre village depuis Paris.

## La navette village

**Retour de la navette village du samedi 7 décembre 2024 au lundi 21 avril 2025.**

Nouveauté : un deuxième bus sera présent aux heures de pointe le matin et le soir pour éviter l'attente des voyageurs.

## Mobicoop et Rezo Pouce

Le covoiturage et l'autostop organisé sont une opportunité pour répondre aux enjeux de la mobilité du quotidien, de façon complémentaire à l'offre de transport en commun.

La CCB, en partenariat avec le Département des Hautes-Alpes et l'ensemble des intercommunalités du département, proposent le service REZO POUCE.
REZO POUCE ce sont des arrêts pour faire du stop et une appli ou site internet pour covoiturer.
Rezo Pouce est un réseau de proximité pour partager les trajets du quotidien entre voisins.

**Deux utilisations possibles :**

**• AUTOSTOP ORGANISÉ**

Rezo Pouce vous permet de vous déplacer en mode « quand je veux, où je veux ! ». Pas besoin de trouver un covoiturage à l'avance ni de se demander si un trajet est proposé à l'heure qui vous intéresse. S'inscrire, c'est intégrer un réseau serein et une communauté d'utilisateurs toujours partants. Des arrêts sécurisés sont installés sur tout le territoire.
Découvrez tous les arrêts, les infos et détails de Rezo Pouce au sein de votre Communauté de Communes sur
**https://www.rezopouce.fr/territoire/brianconnais**

**• COVOITURAGE**

Mobicoop est un service de covoiturage gratuit, libre, coopératif et sans commission. Les trajets sont donc moins chers pour les covoiteureurs qui en partagent les frais.
L'appli Mobicoop ou le site internet, permet une mise en relation entre passagers et conducteurs, pour des départs immédiats ou programmés à plus tard, pour des trajets quotidiens et réguliers, des déplacements occasionnels, pour rejoindre un événement, etc.

Rejoignez la communauté Rezo Pouce !

GRAND PRIX DE
SERRE CHEVALIER
1 PARCOURS POUR LES DOUX
GRAND PRIX
DE SERRE CHEVALIER
1 PARCOURS POUR LES DINGUES
LA COURSE LA + FOLLE DU PAYS !
21. 22. 23 MARS 2025
COURSES + CONCERT & SKI DÉCONTRACTÉ !
INFOS & INSCRIPTIONS : GRANDPRIX-SERRECHEVALIER.COM
SERRE CHEVALIER DOMAINE SKIABLE
RECCO
TECHNOALPIN
LES GRANDS BAINS DU MONÊTIER
ROSSIGNOL
SUN VALLEY
cairn
Les Élixirs d'Isabelle
HARIBO
AMÉ
Serre Chevalier Vallée Briançon

# Infos
# Vie du village

## Fête de la science 2024

**Animation proposée par la bibliothèque municipale**

À l'occasion de la fête de la science, les enfants du village ont pu participer à l'animation « A vos épuisettes » avec l'intervenant Alexis Gauthier.

« Nous avons fait un arrêt au bord de l'eau pour parler des espèces et de l'importance de la ripisylve et je leur ai lu un extrait de "Le Voyage du Glacier" sur le cycle de l'eau. Puis, nous avons fait une récolte sauvage et représenté ce cycle de l'eau dont parlait l'extrait. Nous avons pêché les petites bêtes dans un bras le long de la cuisine avant le torrent, c'était la partie la plus intéressante sinon il y avait trop de courant. Ils ont pu observer leurs petites bêtes, les déterminer et les dessiner, avant de les relâcher. Enfin, je leur ai montré en photo pour qu'ils les voient mieux et nous avons abordé leur cycle de vie. »

L'animation a été accompagnée de plusieurs sélections de livres enfants et adultes à la bibliothèque du Monêtier-les-Bains.

La bibliothèque vous proposera tout au long de l'hiver des animations et expositions diverses.

Pour rappel, l'inscription est gratuite.

**Ouvert toute l'année :**
**lundi, mercredi et vendredi de 16h à 19h**

## Cendres dans les poubelles = conséquences réelles !

Jeter vos cendres chaudes dans les dispositifs semi-enterrés met la vie des agents en danger et engendre un temps de travail et des coûts de remise en état importants.

## Informations sur le compost mûr

De nombreux composteurs ont fini leur maturation et du compost mûr est donc à votre disposition. Pour récupérer ce compost mûr, deux solutions s'offrent à vous :

• Aller sur les plateformes de revalorisation du territoire

• Aller sur les aires de compostage partagées :

› Des panneaux "Libre-service" ont été installés là où le compost est disponible, n'hésitez pas à vous servir !

› Vous pouvez joindre le Service Gestion et Valorisation des Déchets (04 92 54 52 52) qui pourra vous orienter vers le point le plus proche de vous avec du compost mûr.

**INFORMATIONS SUR LES COMPOSTEURS :**
**Des composteurs bois et des lombricomposteurs sont toujours disponibles à la vente auprès du Service Gestion et Valorisation des Déchets de la Communauté de Communes du Briançonnais (04 92 54 52 52) sur réservation.**
**Vous pouvez toujours récupérer votre bio-seau à l'accueil de la mairie.**

## Cérémonie du 11 novembre

**Lundi 11 novembre 2024 a eu lieu le 106ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.**

Jean-Marie REY, Maire du Monêtier-les-Bains remercie tous les corps constitués (Sapeurs-Pompiers de Serre-Chevalier, Amicale du 159ème RIA, Anciens combattants et Police Municipale), l'Echo de la Guisane ainsi que les élèves et institutrices des classes de CE et CM de l'école du Monêtier qui ont participé à la cérémonie.

## Foodtruck

**Le foodtruck « Lapin Urbain »** sera présent cette année durant la saison d'hiver à l'Ile du Moulin. Vente de crêpes et galettes qui s'inspire des traditions bretonnes avec des recettes originales.

## Restaurant La Halte de Pré Chabert

Suite à l'appel à concurrence lancé ce printemps pour la mise en concession du bar restaurant de la Halte de Pré Chabert, le candidat SL Traiteur (La Vache Noire) a été retenu pour une durée de 7 ans. Le cahier des charges prévoit l'aménagement de la terrasse et la construction d'un bâtiment pouvant accueillir des WC réservés à la clientèle du restaurant ainsi qu'un snack.

## Les réunions de hameaux

Cet été se sont tenues les traditionnelles réunions de hameaux. Les habitants ont pu y formuler leurs demandes spécifiques qui seront ensuite étudiées par le conseil municipal. Nous remercions les habitants pour leur implication dans la vie de la commune.

## Le Quadrille du Tabuc

Une Association présente dans le village du Monêtier depuis plus de 40 ans qui a toujours souhaité produire des animations pour tous en lien avec le patrimoine culturel et les traditions du Dauphiné.
Danses, chants, contes, spectacles de rue, livres ...
sont présentés dans les fêtes de villages, les centres de vacances, la foire aux bestiaux, les échanges intergénérationnels avec les enfants et les anciens.
Sans oublier la fabrication du pain au four banal.
**Le groupe reste ouvert aux personnes, mêmes débutantes, qui souhaiteraient rejoindre le Quadrille (répétitions tous les vendredis à 18h00 salle des Lauzières).**

## Bonne pratique du déneigement

**DÉNEIGEMENT DES PARKINGS ET STATIONNEMENTS PUBLICS**

Pour faciliter le déneigement, les stationnements publics et l'ensemble des parkings de la Commune du Monêtier-les-Bains seront interdits durant les saisons hivernales de 09h00 à 11h00 suivant les jours ci-dessous. Ces derniers seront matérialisés par la pose de panneaux lumineux fixes, clignotants ainsi que de panneaux mobiles.

**Lundi ›** Parking des Pommiers (entrée nord), Vie de Clare et Vie des Glaciers,
**Mardi ›** Place de l'église et Place Novalese.
**Mercredi ›** Parking de la Poste, Parking Sainte Marguerite et Parking rue Saint-Eldrade, Parking des Grands Bains de 07h à 09h.
**Jeudi ›** Parking des Conchiers, des Quatre Chemins et du Jardin des Gendarmes. Place Stabatio et Rue Saint Fabien.
**Vendredi ›** Parking des Peupliers, Parking des Peupliers bis et Rotonde, Parking du Marché de 05h à 07h.
**Tous les jours ›** Parking du Gros Moutas de 05h à 07h

**Pour faciliter le passage des engins de déneigement, le stationnement est strictement interdit sur les voies de circulation.**

## Déneigement des toits et trottoirs

*(arrêté municipal n°2010/002 du 12 janvier 2010)*
Suite à une chute de neige d'un toit sur la voie publique, ou sur un trottoir, le propriétaire de l'immeuble d'où la chute provient, dégagera ou fera dégager, à ses frais et dans les plus brefs délais, la neige ainsi déversée, afin de rétablir la circulation automobile et piétonne.
Les propriétaires ou leurs préposés, les locataires de boutiques ou magasins, sont tenus :

- **D'enlever ou faire enlever,** au fur et à mesure des chutes de neige, la neige ou la glace se trouvant sur les trottoirs ou voiries au droit de leur propriété, sur une largeur de 1.50m au minimum
- **D'entasser** immédiatement dans les caniveaux la neige provenant des trottoirs ou des portes, en aménagement toutefois un espace suffisant permettant l'écoulement des eaux, sans obstruer les tampons, grilles et avaloirs, et ce avant le passage du service de déneigement

Il est formellement interdit de rejeter la neige sur la voie publique après le passage des engins de déneigement.

**La pratique du ski, de la luge, du snowboard, tout engin motorisé non homologué ou autres est strictement interdite sur la voie publique.**

## Une date à retenir

C'est la commune de Saint-Chaffrey qui organisera cette année les vœux à la population.

La cérémonie aura lieu le mardi 14 janvier 2025 à 18h30 à la Salle du Serre d'Aigle (Saint-Chaffrey).

## Bilan du cinéma

Classement Art & Essai

Votre cinéma municipal Le Lumière du Monêtier-les-Bains vient d'obtenir son classement « Art et essai » pour l'année 2024 ainsi que le label « Jeune public ». Un juste retour des choses quant à la qualité de la programmation engagée depuis plusieurs années et une ouverture prolongée en ailes de saison.

Les entrées sont en augmentation sur la période juin/juillet/août portées par les succès de « Un p'tit truc en plus » et du « Comte de Monte Cristo » (et dans une moindre mesure « Vice Versa 2 » et « Moi, moche et méchant 4 »). Ainsi que par les diverses animations mises en place (retour du festival du film italien, rétrospective Marcel Pagnol, petit cycle jazz et cinéma) qui ont eu une fréquentation plus qu'honorable et un très bon accueil du public.

## Forfaits de ski

Les communes de Serre-Chevalier assurent depuis l'hiver 2023/2024 le financement des forfaits jeunes (6–20 ans) et des étudiants, suite à la suppression des tarifs spéciaux qui accordaient auparavant un forfait saison à nos enfants **pour moins de 50 €**.

Pour le Monêtier-les-Bains cette prise en charge a représenté la somme de **51 810 €** pour l'hiver dernier, sans que les familles n'aient eu à débourser 1 €, hormis la participation demandée de 150 € pour les étudiants entre 21 et 25 ans.

## Rencontre avec les bibliothèques italiennes

Le 12 décembre dernier une délégation de bibliothécaires du briançonnais (Monêtier, La Salle les Alpes, Val des Prés et Briançon) est allée de l'autre côté de la frontière à la rencontre de leurs homologues italiennes. Au programme : visite des bibliothèques de Cesana, Oulx et Bardonecchia et moment d'échange.

**En mars 2025 les bibliothécaires italiennes « Culturalpe » seront accueillies pour découvrir nos structures et envisager un partenariat culturel.**

## Signature de la charte de soutien à l'activité économique de proximité

La Chambre des métiers et de l'artisanat de la région Provence Alpes Côte d'Azur propose aux communes une charte de soutien visant à montrer l'engagement pour le maintien d'un artisanat de proximité.

Par cette charte, la commune reconnait le caractère indispensable du service de proximité proposé par les artisans et leur rôle central dans l'animation de la vie économique locale. Elle s'engage à faciliter la promotion auprès du consommateur des savoir-faire locaux artisanaux.

La commune compte 75 entreprises artisanales sur les 920 que comptabilise la totalité de la Communauté de Communes du Briançonnais.

**La signature a eu lieu le jeudi 5 décembre en mairie de Saint-Chaffrey après la visite de deux entreprises locales : la boulangerie « Les délices de Mia » et l'entreprise d'espaces verts « Les Jardins de Vauban ».**

# Le CCAS

## Fête de l'automne

**La traditionnelle fête de l'automne a eu lieu le dimanche 17 novembre à la Salle du Dôme et a rassemblé de nombreuses familles.**

Le public a découvert un spectacle sur le laboratoire d'Edgard. Un savant fou qui parle des sciences comme d'une poésie. La physique ou la chimie se font accessibles pour offrir aux spectateurs des moments suspendus de beauté, inattendus et surprenant. « Savon Fou » nous fait retrouver nos yeux d'enfant avec un phénomène de la nature très simple : les bulles de savon ! Petites bulles, bulles géantes, bulles carrées, bulles de feu... un voyage poétique, plein de légèreté, au pays de l'éphémère. Tout le monde était émerveillé.

**À l'issu du spectacle, les petits et grands ont pu partager leurs impressions autour d'un goûter offert par le CCAS.**

## Les colis de Noël et le goûter des ainés

Cette année, ce sont 115 bénéficiaires (80 personnes seules et 35 couples) de plus 73 ans qui ont reçu des colis de Noël offerts par le CCAS.

**À cette occasion, le CCAS a organisé cette année un goûter au restaurant « Le Stabatio ».**

Une soixantaine de personnes s'est déplacée pour recevoir leur colis et profiter d'un moment convivial autour d'une boisson chaude et d'un magnifique buffet de desserts.

Les colis restants sont distribués aux domiciles des ainés.

Douze autres colis seront distribués par les élus aux ainés domiciliés en EPHAD et foyers de vie.

## L'atelier intergénérationnel « Bricolage de Noël »

Le mercredi 4 décembre dernier de nombreux enfants du village ont été accueillis par les membres du CCAS et les associations partenaires pour un atelier de bricolage sur le thème de Noël.

Le fruit de cette rencontre intergénérationnelle : un magnifique escalier qui mène vers le ciel pour retrouver le Père Noël. Il décore la salle d'attente de la Mairie ainsi qu'un cadre en bois à l'entrée.

Vous pouvez admirer l'implication et l'imagination dans les créations et les décorations faites par les participants.

Pour clôturer cet après-midi convivial, un goûter de Noël, confectionné par les membres des associations a été proposé à tout le monde.

On se revoit au printemps prochain pour un autre atelier !

**Pour connaitre les services du CCAS, vous pouvez appeler en mairie 04.92.24.40.04 ou par mail : ccas@monetier.com**

# Vie scolaire & périscolaire

## Rentrée scolaire

Cette année, ce sont 86 élèves (79 permanents et 7 saisonniers) qui ont repris le chemin de l'école en septembre. L'effectif est stable par rapport aux autres années : 4 classes de 2 niveaux.

## Le marché des connaissances

Le traditionnel « Marché des connaissances » a pris place dans la cour de l'école le 15 octobre pour une nouvelle édition ! C'est toujours un grand moment de partage de connaissance entre tous les élèves !

## La visite d'Aymeric MEISS, DASEN des Hautes-Alpes et Frédéric MATT, Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) de la circonscription à l'école du Monêtier

Le vendredi 13 septembre, Monsieur MEISS, Inspecteur de l'Académie, accompagné de Madame FOURBÉ, conseillère pédagogique et de Monsieur MATT, inspecteur de circonscription, s'est rendu, dans le cadre de ses visites de rentrée, au Monêtier les Bains afin de visiter l'école et de saluer les personnels et les élèves.
Les sujets abordés lors de cette visite : la pédagogie des espaces en maternelle, l'évaluation de l'école, le projet de la nouvelle école, la prise en charge des enfants de 2 ans sur la commune, les conseils d'élèves, le PEDT (le projet éducatif du territoire).
L'inspecteur Meiss a félicité le corps enseignant pour la qualité de l'enseignement et l'engagement ainsi que les élèves pour leur implication et le sérieux dans le travail fourni.

## Travail mené autour de l'artiste Sonia DELAUNAY

Œuvres créées par les élèves dans le cadre du travail mené autour de l'artiste Sonia DELAUNAY, en collaboration avec Malaurie SALLE, bibliothécaire.

## Visite de la diététicienne à la cantine

Le 3 octobre dernier, l'équipe municipale et Jeanine FAURE, la responsable de la cantine scolaire, ont rencontré Mme Gaëlle PETIT, diététicienne et coordinatrice du parcours de prévention et prise en charge du surpoids et de l'obésité de l'enfant et de l'adolescent sur le territoire du nord des Hautes-Alpes. Elle collabore sur ce projet avec le service de pédiatrie du centre hospitalier des Escartons, par l'intermédiaire du Docteur SALAUN.

Pendant ce temps d'échange à la cantine, Jeanine a présenté sa manière de fonctionner lors du service (accueil des enfants, encourager les enfants à gouter à tout, reconnaitre les aliments dans l'assiette...). Jeanine a été félicitée par la diététicienne pour le travail qualitatif de l'équipe de cantine.

À la cantine, les menus sont préparés par la SAB (Société Alpine de Boucherie) et validés en interne par une diététicienne de la SAB. Les menus sont validés sur une période et pas sur un repas, d'où la possibilité d'avoir par exemple plusieurs féculents sur une semaine.

Afin de faire participer les parents à ce débat et d'affiner le genre d'intervention de la diététicienne qui pourrait être pertinente pour les familles, un questionnaire sera rédigé en collaboration avec la diététicienne avec des items sur les difficultés rencontrées au domicile ou les éventuelles questions sur l'alimentation des enfants.

## Restitution du cycle danse

Les élèves ont fait une restitution aux parents de leur stage de danse le vendredi 13 décembre :
• Danse du Quadrille du Tabuc avec la participation de Jeanine FAURE pour les PS/MS, GS/CP et CE1/CE2
• Breakdance pour les CM1/CM2

# Le camping Les Deux Glaciers

**Le camping Les Deux Glaciers a ouvert ses portes en 2005 ; il est actuellement classé 2 étoiles (classement renouvelé en 2024).**

## D'une capacité d'accueil de 98 emplacements nus dont 56 électrifiées, il dispose de :

• deux blocs sanitaires,
• une salle commune aménagée et équipée d'une bibliothèque, d'une cheminée, d'une télévision, de frigos à disposition des campeurs,
• une petite épicerie de produits locaux située dans l'accueil,
• équipement de loisirs : un terrain de volley, un terrain de pétanque et une aire de jeux pour les enfants renouvelée à l'automne 2024,
• barbecues et tables mis à disposition pour les grillades et les pique-niques.

En 2024, le camping a ouvert au public du 7 mai au 22 septembre avec des réservations ouvertes en ligne dès la mi-mars.
Dès le passage du Tour de France le 2 juillet dernier la fréquentation a décollé pour atteindre un taux d'occupation au camping de 87 % sur juillet / août contre 80 % en 2023 ; le chiffre d'affaires du camping est en augmentation de 10 % par rapport à 2023.

## Les pratiques de la clientèle du camping les Deux Glaciers ont évolué ses dernières années.

On peut identifier deux types de public fréquentant le camping :
• **Les randonneurs en itinérance** sur le GR 54 et maintenant sur le très médiatisé parcours de l'HexaTrek, un sentier de 3034 km, reliant 14 des plus beaux parcs naturels et traversant la France des Vosges jusqu'aux Pyrénées en 6 étapes dont la 3ème étape parcourt les massifs des Ecrins, Belledonne et le Vercors,
• **Les campeurs en véhicule aménagé** qui font de l'itinérance entre le Queyras, les Ecrins et l'Oisans.

Le camping bénéficie d'un emplacement géographique privilégié à côté de nombreux lieux touristiques très prisés par la clientèle (Lac de la Douche, Col d'Arsine, les Grands Bains...).

En moyenne les séjours sont de courte durée soit de 2,5 nuitées en 2024, ce chiffre est en baisse depuis quelques années ; la clientèle appréciant la flexibilité des réservations.
Le camping est géré sur place par deux agents saisonniers présents pendant les ouvertures au public et un renfort du 14 juillet au 15 août.
Le reste de l'année ce sont les services administratifs et techniques de la mairie qui anticipent et préparent la saison.

### Travaux et aménagement

Dans les tuyaux depuis quelques saisons, l'aménagement de la partie haute du camping et la diversification de l'offre d'hébergement par la construction de 3 chalets a été reportée faute de financements suffisants par rapport à la dimension du projet. La copie est donc revue pour concentrer nos efforts sur l'aménagement de la partie haute du camping par la construction d'un bâtiment sanitaire supplémentaire, l'extension des réseaux secs et humides et la mise en valeur des cheminements. Les marchés de travaux devraient être relancés durant l'hiver pour un début de travaux dès que les conditions le permettront. La Communauté de Communes du Briançonnais nous a d'ores et déjà fait part de son soutien financier pour cette opération.

www.monetier.com

› Benoît CAPODIECI

› Alexandra BAILLY

# Point RH

**Benoît CAPODIECI** a pris la direction de l'établissement des Grands Bains après le départ de Marie DE ARAUJO.

**Alexandra BAILLY** nous a rejoint depuis le 21 octobre en remplacement sur le poste de Gestionnaire des Marchés Publics. Bienvenue à elle !

**Etienne FORTUNIER,** notre fidèle saisonnier nous a rejoint pour la saison d'hiver au sein des services techniques ainsi que **Guillaume JOSSERAND et Julien MACE**.

Un ASVP a été recruté pour la saison hivernale à compter du 16 décembre, **Nathan MANDIN**.

# État civil *

## Ils nous ont quittés :

**Claude GUIBERT,** née BROYER le 14 mai 2024
**Monique LECLERC,** née LE HEN le 21 octobre 2024

## Ils se sont mariés :

**Jeanne PERRET et Aurélien REMBAUD,** le 22 juin 2024
**Emmanuelle HINGANT et Robin PADIOU,** le 27 juin 2024
**Augustin CHAVAUX et Clément MENNETRE,** le 29 août 2024
**Pauline AMSLER et Paul LEPETITPAS,** le 14 septembre 2024

## Ils se sont pacsés :

**Emilie PIANETTI et Eddy MERLE**, le 8 novembre 2024

* Liste établie après accord des familles et des ayants droits

# Numéros utiles

**Police municipale :** 04 92 46 55 74
**Gendarmerie Saint-Chaffrey :** 04 92 24 00 56
**Pompiers :** 18
**N° Urgence européen :** 112
**Pharmacie Monêtier :** 04 92 24 44 70
**Cabinet médical Monêtier :** 04 92 24 42 54
**Services techniques :** 04 92 24 56 23
**Services techniques – Astreinte (urgence uniquement) :** 06 42 44 95 34
**SUEZ – SEERC (Assainissement) :** 09 77 42 94 31
**SPL Services Eau Haute Durance :** 04 92 20 57 57
**CCB – Ordures ménagères :** 04 92 54 52 52
**Infos Routes 05 :** 04 65 03 00 05
**Office du Tourisme Serre-Chevalier :** 04 92 24 98 98
**Micro-crèche Les Eterlous :** 04 92 55 42 46
**CCB :** 04 92 21 35 97